FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



1. Identification

Identificateur de produit SC - 200™ Autres moyens d'identification Aucune.

Usage recommandé Non disponible.

Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société CETCO, an MTI Company Adresse 2870 Forbs Avenue Hoffman Estates, IL 60192

États-Unis

Téléphone Information générale 800 527-9948

Site Web http://www.cetco.com/

Courriel safetydata@mineralstech.com

Numéro de téléphone

d'urgence

No de téléphone d'urgence 1.866.519.4752/1 760 476 3962

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiquesNon classé.Dangers pour la santéNon classé.Dangers environnementauxNon classé.

Éléments d'étiquetage

Symbole de danger Aucune.

Mention d'avertissement Aucune.

Mention de danger Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.

Conseil de prudence

PréventionTenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. Observer de bonnes pratiques

d'hygiène industrielle.

Intervention En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Se laver les

mains après utilisation.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements Aucune.

supplémentaires

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Les composants ne sont pas dangereux ou sont sous les limites de divulgation requises.

DSD: Directive 67/548/CEE. CLP: Règlement nº 1272/2008.

No : Une/des limite(s) d'exposition en milieu de travail en vertu des dispositions communautaires a/ont été attribuée(s) à cette substance.

M : Facteur M

TBP: substance toxique bioaccumulable persistante.

vPvB: substance très persistante et très bioaccumulative.

* Indique qu'une dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial.

Remarques sur la composition Ne s'applique pas aux biens de consommation. Ce produit n'est pas considéré comme

cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

Nom de la matière : SC - 200™ SDS CANADA

4658 Version n°: 09 Date de révision: 23-Août-2018 Date d'émission : 23-Août-2018

4. Premiers soins

Inhalation En cas d'exposition à des concentrations excessives de poussières ou de fumées, transporter la

personne à l'extérieur et consulter un médecin en cas de toux ou d'autres symptômes. Transporter à l'extérieur. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve antireflux ou d'un autre appareil médical respiratoire approprié. Consulter

immédiatement un médecin.

Contact avec la peau Rincer immédiatement la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Obtenir une

assistance médicale si les irritations se développent ou persistent.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 20 minutes. Consulter

immédiatement un médecin.

Ingestion En cas d'ingestion, ne PAS faire vomir. La victime doit se rincer complètement la bouche avec de

l'eau. Donner de l'eau ou du lait à la victime. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Oxygène, si nécessaire. Garder la victime au chaud.

En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible).

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Garder la victime en observation. Garder la victime au chaud.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Poudr

Poudre chimique, CO2, pulvérisation d'eau ou mousse ordinaire. Utiliser tout moyen convenant aux incendies environnants.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Mora vivio or (nomologue du oquivalorit) et une terrae de protection complete

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé. Cette substance ne brûlera pas.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Rester le vent dans le dos. Tenir à l'écart des zones basses. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éteindre toutes les flammes à proximité.

Déversements importants : Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après retrait, rincer abondamment et en profondeur la surface contaminée avec de l'eau. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Nom de la matière : SC - 200™ SDS CANADA

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Aucune précaution environnementale particulière requise.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver les mains après utilisation et avant de manger. Se laver les mains avant de manger. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

ATTENTION Garder sous clef. Stocker dans un endroit accessible aux personnes autorisées seulement. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Tenir ce produit à distance de toute nourriture, boisson ou de tout produit d'alimentation animale. Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Tenir hors de la portée des enfants. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Protéger contre le gel.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Aucune norme d'exposition n'est accordée.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Une ventilation générale adéquate doit permettre de surveiller les niveaux des composés présents dans l'air.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

veux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Portez des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection).

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés. Habituellement non reguis.

Autre

Le port de vêtements de travail normaux (chemise à manches longues et pantalons longs) est recommandé. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive s'il y a des possibilités de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres conditions où des respirateurs à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate. Habituellement non requis.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Des douches oculaires et d'urgence sont recommandées.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Liquide. **Forme** Liquide. Couleur Jaune. Odeur Léger

Seuil olfactif Non disponible.

pН

Point de fusion et point de

congélation

Non disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine

> 100 °C (> 212 °F)

d'ébullition

Nom de la matière : SC - 200™ SDS CANADA

4658 Version n°: 09 Date de révision: 23-Août-2018 Date d'émission : 23-Août-2018

Point d'éclairNon disponible.Taux d'évaporation< 1 water = 1</th>Inflammabilité (solides et gaz)Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur

Densité de vapeur

Densité relative

1.31 hPa estimation

Non disponible.

Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau Température

Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Autres informations

Propriétés explosives Non explosif.

Propriétés comburantes Non oxydant.

Densité 1

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Ne se produit pas.

Conditions à éviter Contact avec des matériaux incompatibles. Aucun(e) connu(e).

Matériaux incompatibles Aucun(e) connu(e).

Produits de décomposition Aucun(e) connu(e).

dangereux

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Nocif en cas d'inhalation. On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.

Contact avec la peau On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.

Contact avec les yeux

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Ingestion Peut provoquer un malaise en cas d'ingestion. Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Toutefois, il est peu probable que l'ingestion soit une voie d'exposition professionnelle principale.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Une exposition peut causer

une irritation, une rougeur ou un malaise temporaire.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif en cas d'inhalation.

Nom de la matière : SC - 200TM SDS CANADA

Produit Espèces Résultats d'épreuves

SC - 200™

Aiguë

Inhalation

CL50 Rat 11 mg/l/4h

Orale

DL50 Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire. La classification n'est pas

possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. La classification n'est pas

possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Aucun(e) connu(e).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Pas un

sensibilisant respiratoire.

Aucun(e) connu(e). On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée. Sensibilisation cutanée

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique. La classification n'est pas possible en raison d'un

manque partiel ou total de données.

Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA. Cancérogénicité

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. La classification n'est pas possible en

raison d'un manque partiel ou total de données.

Non classé. On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le Toxicité pour la reproduction

développement. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de

données.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Non

classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de

données.

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Pas un Danger par aspiration

danger par aspiration.

Non présumé dangereux selon les critères du SIMDUT. Effets chroniques

Autres informations Ce produit n'est associé à aucun effet néfaste connu pour la santé humaine.

12. Données écologiques

Écotoxicité Aucune donnée disponible pour ce produit. Ce matériel ne devrait pas être nocif pour la vie

aquatique.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

Mobilité dans le sol

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination

Contrat avec une entreprise d'élimination licenciée par la Loi sur l'élimination et le nettoyage. Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Doit être incinéré dans une installation d'incinération agréée qui possède un permis délivré par les autorités compétentes. Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables. Lorsque votre propre installation de traitement des eaux usées n'est pas disponible, recueillir tous les déchets et les transférer à un professionnel de gestion de déchets industriels avec un manifeste pour déchets industriels.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Nom de la matière : SC - 200™ SDS CANADA

^{*} Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Déchets des résidus / produits non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination). Éviter le reiet dans les cours d'eau ou sur le sol. Sans objet.

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon

Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réalementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CE ou aux lois du pays concerné. Cette fiche signalétique est conforme aux exigences du Règlement (CE) Nº 1907/2006. Règlement (CE) no 453/2010 modifiant le Règlement (CE) no 1907/2006 relativement à l'enregistrement, à l'évaluation, à l'autorisation et aux restrictions des substances chimiques (REACH). Règlement (CE) nº 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les Directives 67/548/EEC et 1999/45/CE, et modifiant le Règlement (CE) no 1907/2006.

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans obiet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non

Nom de la matière : SC - 200™ SDS CANADA Pays ou régionNom de l'inventaireEn stock (Oui/Non)*CoréeListe des produits chimiques existants (ECL)NonNouvelle-ZélandeInventaire de la Nouvelle-ZélandeNonPhilippinesInventaire philippin des produits et substances chimiquesNon

(PICCS)

Taïwan Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI) Non États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi Oui

réglementant les substances toxiques)

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication23-Août-2018Date de la révision23-Août-2018

Version n° 09

Autres informations Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace

aucune information ni spécification concernant le produit. HMIS® est une marque de commerce

et de service enregistrée du NPCA.

Références ACGIH

ACGIH - Documentation des valeurs limites d'exposition et des indices biologiques d'exposition

EPA: Base de données AQUIRE

HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes

NLM : Base de données de substances dangereuses

ÉTATS-UNIS. Monographies du CIRC sur les expositions en milieu de travail aux agents chimique s Société japonaise pour la santé au travail, recommandation et limites d'exposition professionnelle

Lignes directrices du SGH de la JCIA (Japan Chemical Industry Association), juin 2012

JIS Z 7252:2014 Classification des produits chimiques basée sur le « Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) »

JIS Z 7253:2012 Communication des risques sur les produits chimiques selon le SGH –

étiquetage et fiche de données de sécurité (FDS)

GOST 30333-2007 - Passeport de sécurité pour la production de produits chimiques. Exigences

générales.

GOST 31340-2013 - Étiquetage des produits chimiques. Exigences générales. GOST 32419-2013 Classification des produits chimiques. Exigences générales.

GOST 32424-2013 Classification de produits chimiques pour les dangers pour l'environnement.

Principes généraux.

GOST 12.1.007-76 - Système de normes de sécurité au travail. Substances nocives. Classification et exigences générales en matière de sécurité.

GOST 12.1.044-89. Système de normes de sécurité au travail. Dangers d'incendie et d'explosion de substances et de matières. Nomenclature de substances et de matières. Nomenclature d'indices et leurs méthodes de détermination.

GOST 19433-88. Marchandises dangereuses. Classification et marques. GOST 12.1.004-91.

Système de normes de sécurité au travail. Sécurité incendie. Exigences générales. GOST 32425-2013 Classification des dangers pour l'environnement de mélanges.

GOST 32423-2013 Classification des dangers pour la santé de mélanges.

Nom de la matière : SC - 200™ SDS CANADA

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche technique santé-sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances, à la date de publication de ce document. Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour la précision, la fiabilité ou la complétude de son emploi, et ne formule pas explicitement semblable déclaration ou garantie. Il incombe à l'utilisateur de vérifier l'adéquation et la complétude de ces informations pour chaque usage particulier.

Produits tiers: dans la mesure où des produits qui n'ont pas été fabriqués ou fournis par ce fabricant sont utilisés en combinaison avec ce produit ou en remplacement de celui-ci, il incombe au client de se procurer, auprès du fabricant ou du fournisseur, toutes les données techniques et les autres propriétés relatives à ces produits et à tout autre produit ainsi que toutes les informations nécessaires pertinentes. Aucune responsabilité ne peut être acceptée en cas d'utilisation de ce produit en combinaison avec des produits d'autres fournisseurs. Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la norme JIS Z 7253:2012. Renseignements supplémentaires fournis sur la fiche de données de sécurité. CETCO, an MTI Company ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Informations relatives à la révision

Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise

Nom de la matière : SC - 200™ SDS CANADA

4658 Version n°: 09 Date de révision: 23-Août-2018 Date d'émission : 23-Août-2018